

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
PROCES VERBAL DU MERCREDI 08 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le huit septembre à dix-neuf heures, après en avoir informé la Préfecture, les membres du conseil municipal se sont réunis à la salle multifonctions rue de Valeureux, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents :

Jean-Sébastien DELAVILLE, Françoise BLANCHARD, Maurice De KONINCK, Odile MASSELIN, Denis SCHWEITZER, Céline CAMUS, Moïse GERMANY, Lucile GILBERT, Gilles FRANKHAUSER, Danièle ZWARTS, Hervé DELATTRE, Lionel VANDEPUTTE, Christian CHORIER, Martine MALLINJOURD, Bernard CAMBRAY, Dominique CHRISTIEN

Etaient absents : Francis BOGAERT a donné procuration à Denis SCHWEITZER, Danièle PEARCE a donné procuration à Danièle ZWARTS, Virginie COURTIN a donné procuration à Mme Françoise BLANCHARD

Lionel VANDEPUTTE a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance et cède la parole à Monsieur LOGEAY Vice- président à la transition écologique ruralité et assainissement non collectif, à la Communauté de Commune des Sablons qui présente le programme de plantation de haies aux abords des chemins ruraux.

Dans le cadre du PCAET (Plan Climat Air Energie Territoriaux) la Communauté de Communes des Sablons en partenariat avec la ligue de protection des oiseaux, l'association le Roso et la Fédération de chasse, a pour objectif d'implanter 10 km de haies par an sur les cinq prochaines années sur son territoire, avec une priorité pour les chemins de randonnées.

La Drenne est concernée par le chemin de La Reine Blanche. Le bornage et les plants sont financés en totalité par les Hauts de France et la C.C des Sablons.

L'entretien sera à la charge de la commune.

Concernant notre commune, Monsieur le Maire précise que l'étude sera menée en concertation avec les agriculteurs.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations au procès-verbal de la réunion du 30 juillet dernier, il est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°22 : Sécurité routière/ Première phase aménagement secteur Le Déluge- demande de subventions

Suite au diagnostic de circulation réalisé par la société Ingénierie Sécurité Routière en 2020, comme il avait été mentionné dans la délibération n°73/2020, les aménagements représentent un coût considérable, il est nécessaire de procéder par secteur.

Monsieur le Maire présente les propositions d'aménagements des rues de Ressons et de Parfondeval (RD46) traversant le Déluge.

Plan de financement en annexe, le coût des travaux est réparti ainsi :

Total travaux HT	268 959,00 €
Maitrise d'œuvre –géomètre SPS	24 056, 07 €
Total opération HT	293 015, 07 €
TVA à 20 %	58 603,01 €
TOTAL TTC	351 618,09 €

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du dossier et entendu le Maire dans ses explications complémentaires, accepte à l'unanimité des présents le projet de sécurisation des Rues de Ressons et de Parfondeval,

- Autorise le Maire à solliciter des demandes de subventions :

- Auprès de l'Etat et du Conseil Départemental : Au titre des crédits d'Etat « Amendes de police »
- Au Conseil Départemental au titre des aides aux communes
- Auprès de l'Etat au titre de la DETR
- A la Communauté de Communes des Sablons

Délibération n°23 : Extension mairie/ salle des conseils et des mariages /demande de subventions

Lors de la création de la commune de LA DRENNE, il a été convenu que le chef- lieu de la nouvelle commune serait situé 33 rue de Ressons.

Les locaux de la mairie de Le Déluge avaient été choisis pour regrouper les services administratifs, techniques de la commune ;

Depuis 2017, deux lotissements ont été créés, des divisions foncières ont permis la construction de nouveaux logements, le nombre d'habitants sur la commune a augmenté.

La pandémie a nécessité d'organiser les réunions et les élections à la salle multifonctions. L'actuelle salle de Conseils ne permettait pas de mettre en place les mesures sanitaires. Il a été constaté également que celle-ci n'était plus adéquat en terme de surface pour accueillir les mariages, majoritairement les invités sont contraints de restés à l'extérieur dans la cour de la mairie pendant la cérémonie.

Rappelons que la salle multifonctions est occupée en semaine par les activités d'association en journée et en soirée et louée le week- end pour des fêtes.

Monsieur le Maire a sollicité l'ATDO- SAO pour l'étude d'un agrandissement de la mairie et permettre ainsi de répondre à l'évolution des normes et à l'accroissement de la population. Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'étude faite par l'ADTO –SAO, suivant tableau en annexe pour un montant total estimé à :

Montant prévisionnel HT	258485 €
TVA à 20%	51697 €
TOTAL TTC	310 182 €

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du dossier et entendu le Maire dans ses explications complémentaires, qui précise notamment que l'extension sera possible sous réserve de subventions.

Le projet est accepté avec 15 voix POUR,

Mesdames Dominique Christien, Martine Mallinjioud , et Messieurs Bernard Cambray , Christian Chorier ont voté CONTRE.

L'ADTO-SAO est retenue pour la maîtrise d'œuvre

Le Maire est autorisé à solliciter des demandes de subventions :

- Auprès de l'Etat au titre de la DSIL
- Au Conseil Départemental au titre des aides aux communes
- Auprès de l'Etat au titre de la DETR (si le dossier n'est pas retenu par la commission de la DSIL)
- A la Communauté de Communes des Sablons

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe :

- Colis de fin d'année : des demandes de devis sont en cours auprès de traiteurs pour offrir aux personnes de plus de 65 ans un repas festif à domicile pour les fêtes de fin d'année.
- Arbre de Noël : la distribution des cadeaux dans les rues de la commune a beaucoup plus l'an passé. Cette année nous envisageons d'offrir les jouets en présence du Père Noël sur différents points fixes dans le village à définir, afin de réduire les risques liés à la circulation.
- Les travaux rues de Valeureux et du Faubourg se terminent, avec la création de nouvelles places de stationnement à proximité du Clos des Merlettes et de la salle multifonctions.

Madame Mallinjud signale des problèmes de voisinage sur le hameau de Valereux.

Monsieur Chorier demande la parole pour informer le Conseil de sa prochaine entrevue à la Préfecture de l'Oise pour les interroger sur le nombre des représentants aux commissions communales et sur le PLU du secteur de La Neuville d'Aumont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Le Maire, Jean-Sébastien DELAVILLE



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Jean-Sébastien Delaville'. The signature is written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE LA DREINE' at the top and 'OISE' at the bottom, with a central illustration of a church or town square.